



CR CSE EXTRAORDINAIRE du réseau France 3 du 1er juillet 2025

Compression des effectifs : ayez confiance !



La compression des effectifs telle que présentée lors de cette info-consult a été minimisée. Dans son nouveau document, la direction ne renseigne et ne rassure personne. Cette journée, rappelons-le, avait été imposée par le juge à la direction pour qu'elle organise une info-consult auprès du CSE sur la compression des effectifs. Suite au référé des élu·es qui estimaient ne pas être consulté·es dans le cadre de la suppression continue d'ETP.

Une compression d'effectifs sans impact réel, d'après la direction...

En ce 1er juillet, la direction a présenté aux élu·es un document d'info-consult d'une maigre affligeante, très technique, qui cherche visiblement à minimiser l'impact de cette compression. Pas de détails sur la masse salariale, la liste des postes touchés (le nombre de JT communs, par exemple), pas d'organigramme. Impossible d'en connaître le véritable impact, notamment sur la transformation de l'information régionale FTR – IV3 et la suppression des éditions à Paris.

« On ne comprend pas comment vous jugez qu'une personne a besoin ou non d'être remplacée », ont aussi fait remarquer les élu·es. Les directions régionales, sollicitées par la direction du réseau, n'ont fourni qu'un résumé succinct de leur projet de gestion des effectifs dans le cadre de la notification budgétaire. Chaque région devait analyser ses propres besoins et vérifier qu'ils correspondent aux moyens dont elles disposent.

Les élu·es ont regretté, par ailleurs, qu'il n'ait pas été fait mention de la Fabrique dans ce document. Une seule certitude : il y aura 1,1 % en moins d'effectifs en 2025.

Et cette phrase laconique de la direction du réseau à la fin du document : « cette réduction n'a pas d'impact sur la charge de travail des salarié·es restants et, par conséquent, les conditions de travail restent inchangées ». Elle table sur « la diminution de la durée des éditions ICI et l'adaptation de l'activité (journaux communs, mutualisation et/ou remplacement d'émissions) pour avoir un recours moindre aux contrats non-permanent·es (contrats d'alternant·e inclus) ».

On peut noter qu'une fois de plus, les plus précaires seront les premiers à pâtir de cette réduction budgétaire. Et que France Télévisions reverra à la baisse son recours aux alternant·es, alors qu'elle ne cesse de louer cette mission de formation qui lui incombe.



Un dialogue de sourds

Bref, cette info-consult aura été stérile, un vrai dialogue de sourds. Les interlocuteurs n'étaient-ils pas les bons ? Les élu·es auront cherché, en vain, des informations précises pour pouvoir comprendre la surcharge de travail ou la sous-activité organisée et ont dénoncé le manque de régulation, source de souffrance chez les salarié·es.

Ils ont réclamé un potentiel pour chaque activité. Réponse de M. Philippe Angot : « on ne fait pas de tableau pour vous. » Et quand la rapporteure de la CSCCT lui rappelle les conséquences de l'activité sur la santé et la responsabilité pénale de l'employeur en la matière, ce dernier ne voit pas le lien : « en tant que directeur financier, je ne m'occupe que des aspects financiers. »

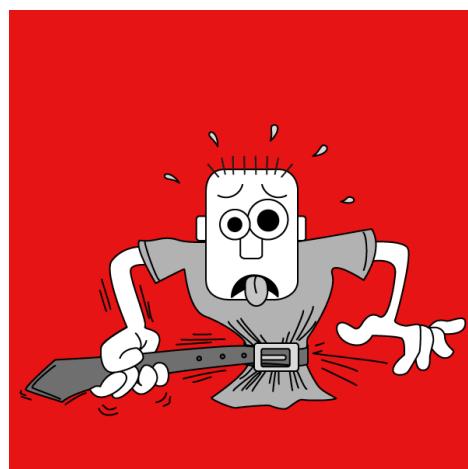
Comme si chaque directeur restait cantonné dans son domaine et s'exonérait de ses responsabilités. Pourtant, bon nombre de risques graves ont fait le lien avec l'absence d'un chef, par exemple. Pour rappel, on compte 35 risques graves dans le réseau et une quinzaine d'enquêtes pour accident de travail, avec une augmentation de leur nombre et de l'absentéisme. Et le recours de la direction à une novlangue « gabarit » nous a perdus encore un peu plus.

Un « gabarit » serait un niveau standard pour faire un JT, métier par métier, d'après M. Philippe Angot. Ou encore un nombre de jours d'activité par métier, par antenne et par objectif. Un terme savant pour cacher une pauvreté du contenu ?

Le recours à une expertise

Les effets d'une politique drastique depuis la création de la holding en 2019 impactent déjà les conditions de travail et la qualité de ce qui est présenté aux téléspectateurs. C'est déjà le régime sec. Cet été en est une belle illustration : des mutualisations de tout type, avec des JT communs qui fleurissent, des scriptes en congé non remplacées, des locales qui en sont réduites à fonctionner en mode BIP... On s'éloigne de plus en plus de notre mission : l'info de proximité. Cela donne le ton de ce que sera ICI TV !

L'écart entre les différentes antennes en région risque de continuer à se creuser et la santé des salarié·es de se dégrader. Forts de ce constat, les élu·es ont désigné un expert pour mieux appréhender les impacts de ces nouvelles mesures d'économie sur toute la chaîne de travail. [Lire la délibération](#)



Annonce du départ de la directrice du réseau



En préambule, la directrice du réseau, Isabelle Staes nous apprend son départ : « C'est ma dernière journée » a-t-elle annoncé avec une grande émotion. Après 40 années passées à France Télévisions en tant que grand reporter, elle tourne la page. Elle a répété son attachement au dialogue social, lequel n'est pas allé de soi, d'après les organisations syndicales. Certains élus ont reconnu le caractère ingrat de son dernier poste, entre le marteau et l'enclume dans une entreprise astreinte au régime sec. Et lui ont souhaité un bon départ à la retraite. Christophe Poullain lui succèdera. Il était directeur régional de France 3 Hauts-de-France jusqu'ici. Une nomination qui inquiète car dans l'antenne qu'il vient de quitter, on constate un absentéisme record et de nombreux arrêts de travail longs. Gageons qu'il saura se montrer ouvert au dialogue dans un réseau où le nombre d'accidents du travail est en constante augmentation. En 6 ans, il y aura eu 6 directeurs du réseau successifs. Impacts de la compression des effectifs 2025 : l'art du flou !

Vos élus Florence Malésieux et Philippe Perrot

Prochain CSE du réseau régional : les 27 et 28 août 2025

Beau mois d'août à toutes et tous !

